

Requalification de la place du Chapitre

Réunion de présentation de la restitution de la concertation et de l'esquisse d'aménagement

07 février 2023

Grand Amphithéâtre – Sce Po

PRÉSENTS Services et Elus

Arnaud ROBINET, Maire de Reims
Rémi GRANDEMANGE, Directeur adjoint du cabinet du Maire

Agathe LAVAL, Directrice Mission Ville et Territoire Durables – Fabrique des Espaces Publics, CUGR

Virginie OGÉ, Cheffe de projet - Mission Ville et Territoire Durables – Fabrique des Espaces Publics, CUGR

Alain BERTOLOTTI, Direction de la voirie, de la circulation et de l'éclairage public, VDR CUGR

Nathalie DEVAULT, Directrice adjointe, Direction de la relation et de la satisfaction usagers - engagement citoyen

Valentine CROZAT, Direction de la relation et de la satisfaction usagers - engagement citoyen

Benjamin KIEFFER, Agence François Leclercq
Florian GAULIN, Agence BASE Paysage

DIFFUSION

Présents + mise en ligne sur le « Reims d'après »

Jean-Pierre AUGER, DGA PSU VDR CUGR

Eric LAVOISY, Directeur des espaces verts, VDR

Stéfano ARNALDI, Directeur de la culture et du patrimoine, VDR

Véronique VISNEUX, Directrice de la relation et de la satisfaction usagers - engagement citoyen

Julien Beneyt, Agence François Leclercq

ORDRE DU JOUR

POINTS ABORDES	Quand	Qui
<ul style="list-style-type: none"> - La 1^{ère} phase de concertation en ligne, de mi-février à fin-mars 2022, portait sur les atouts et les dysfonctionnements de la place et sur les attentes des habitants. Elle a recueilli l'avis de 127 participants. - Cette concertation préalable a fait ressortir : <ul style="list-style-type: none"> o des contradictions sur la manière de voir les sujets, à la fois positifs pour certains et négatifs pour d'autres (stationnement, confidentialité, arbres, ...) o des pistes de projet qui visent à avoir un espace plus végétalisé, adapté aux piétons et à mettre en valeur le patrimoine. 		

<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement des places de stationnement qui sont préservées seront gérées par l'installation d'une borne. Les riverains seront équipés d'un badge. Pour les non-riverains, un interphone sera installé avec borne d'appel. - Les places de stationnement seront à usage des PMR, du cabinet médical et des services adressés sur la place, et arrêt minute pour les riverains. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Le passage sous le porche de la place du Chapitre sera piétonnisé, ce qui permettra de sécuriser les flux et notamment le déboucher sur la rue Carnot. Cette proposition permet de mettre en scène la Cathédrale. - Les propriétaires de la porte du Chapitre sont favorables à ce qu'il y ait une intervention artistique sous le porche. 		
<ul style="list-style-type: none"> - La collectivité va étudier la possibilité de réaliser certaines actions avant le démarrage des travaux (type rebouchage des nids de poule). 		
<ul style="list-style-type: none"> - La requalification de la place du Chapitre doit être envisagée comme une ponctuation d'un parcours touristique sur le secteur – intervention de Monsieur BEAUPUY – association Reims ville des sacres. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèse d'une construction au centre de la place, une statue ? ⇒ L'axe sur la Cathédrale doit être préservé ⇒ La proposition de mise en scène de la perspective sur la Cathédrale par l'installation d'un mobilier d'assise est une réponse à cette remarque ⇒ Par ailleurs, des réserves quant à la mise en place d'une construction et la compatibilité avec les étourneaux et les potentielles nuisances qui seraient liées à ces volatiles 		
<ul style="list-style-type: none"> - Eclairage : conservation des mâts existants 		
<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment en cours d'étude par un promoteur privé à l'angle de la rue du Préau et rue de Coucy : programmation autour du tourisme, de la culture et de la gastronomie. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de stationnement vélos sous les arbres 		
<ul style="list-style-type: none"> - Effarouchement des étourneaux renforcé : faire du benchmark sur la ville de Limoges 		
<ul style="list-style-type: none"> - Arbre : conservation des 3 marronniers existants sur la place dont le système racinaire sera intégré dans un espace vert 		
Le projet est validé		
ETAPES SUIVANTES		
<ul style="list-style-type: none"> - Vote le choix mobilier intergénérationnel / fresque / mobilier assise jusqu'au 10/03/23 - Diagnostic archéologique du 13 au 21 mars - Fouilles 4ème trimestre 23 (à confirmer en fonction des prescriptions des services de l'Etat) - Travaux 24/25 		

Dans la mesure où les décisions prises en réunion n'auront pas fait l'objet de remarque sous un délai d'une semaine après diffusion du présent compte rendu, elles seront considérées comme validées par l'ensemble des destinataires du présent compte-rendu